

RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Cette formation donne les principales clés nécessaires à la sécurisation de sa pratique professionnelle libérale liée au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).

Objectifs de la formation :

Identifier les obligations relatives à la protection des données personnelles dans le cadre de sa pratique de professionnel libéral.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les dispositions générales liées au RGPD
- Définir le vocabulaire spécifique aux acteurs et procédures
- Identifier ses obligations de premier niveau en termes de traitements des données

Prérequis :

Aucun prérequis

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en début et en fin de formation.

Méthode pédagogique active avec animation sur Padlet partagé avec les participants, vidéo-projecteur (si présentiel)

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (9h00-13h00)

- I. Identifier les dispositions générales liées au RGPD
 - a. Reconnaître la licéité des procédures de recueil, traitement et archivage des données personnelles
 - b. Définir les droits de la personne : accès, rectification, modification, portabilité des données
 - c. Situer ses responsabilités en tant que responsable de traitement et/ou sous-traitant
 - d. Identifier ses obligations en termes de relation avec la CNIL
- II. Définir le vocabulaire spécifique aux acteurs et procédures

Après-midi (14h00-17h00)

III - Identifier ses obligations de premier niveau en termes de traitements des données :

- a. Désigner un pilote
- b. Cartographier ses traitements de données personnelles
- c. Prioriser les actions à mener
- d. Organiser les processus internes
- e. Organiser la sécurité matérielle et organisationnelle
- f. Documenter sa conformité au RGPD : registres en tant que responsable de traitement et sous-traitant

Modalités d'évaluation :

Evaluation formative orale tout au long de la formation et QCM en fin de formation.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Intervenant :

Eléonore RIBALTCHENKO, titulaire d'un Master 2 Ingénierie et conseil en formation et d'un titre de niveau II en Ressources Humaines (RH). Expérimentée dans le champ de la formation des adultes (en organismes de formation, services RH d'entreprises et pôle social de cabinet d'expertise comptable) et dans l'e-commerce ; formée au RGPD par la CNIL.

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandées.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL LR s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

Accesibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000
MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffpllr.com